

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

---

QUATRIÈME ANNÉE. — 1875-1876



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIORD, rue de la Barre, 12.

---

1877

M. Boullu fait ensuite passer sous les yeux des sociétaires quelques plantes dont il a parlé à la dernière séance.

4° M. HEDDE a remarqué que certains arbres de nos promenades publiques se dessèchent, tandis que d'autres placés dans leur voisinage, et selon toute apparence dans les mêmes conditions, se trouvent encore en pleine végétation.

Une discussion s'établit sur ce sujet entre MM. Morel, Guichard, Boullu, Therry, qui signalent diverses causes telles que l'influence du terrain, une maladie de l'arbre, le voisinage des conduits de gaz.

M. Hedde fait remarquer que les sujets ainsi atteints refléussent quelques temps après, tandis que leurs voisins, qui ont été bien portants, ne fleurissent qu'une fois.

Vu l'heure avancée, la discussion des questions administratives à l'ordre du jour est renvoyée à la séance suivante.

La séance est levée.

---

#### SÉANCE DU 10 AOUT 1876

M. Nisius Roux, qui remplit les fonctions de secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance dont la rédaction est adoptée après quelques rectifications de MM. Boullu et Morel.

L'admission de MM. Victor Treille, Romain Neyra, Servajean, M<sup>me</sup> Coquais-Suiffet, présentés à la séance du 13 juillet est prononcée.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. des Étangs (1) accompagnant l'offre des deux brochures suivantes pour la bibliothèque de la Société :

1° Divers articles du *Bull. de la Soc. bot. de France*, session d'Autun, 1870 : Sur le gui du chêne ; sur la fécondation du blé ; sur l'absence de bourgeons latéraux chez le *Pinus austriaca* ; sur la coloration rouge de la moëlle du *Sambucus racemosa* ; sur la Fumagine, etc.

---

(1) M. des Étangs qui, malgré son grand âge (76 ans), herborisait encore avec tant d'entrain lors de la session de Lyon, est mort le 15 décembre 1876.

2° *Liste des noms populaires des plantes de l'Aube* (extrait des *Mém. de la Soc. Agric. de l'Aube* 1844).

Communications :

1° NOTE SUR L'« ARUM MUSCIVORUM » L., par M. l'abbé Boullu.

La communication faite à la dernière séance sur les plantes carnivores m'a rappelé un fait déjà ancien qui intéressera peut-être les membres de la Société botanique, quand même il ne jetterait aucun jour sur la question.

En mai 1842 je fis, en compagnie de M. Ferdinand Clément, botaniste grenoblois, une herborisation aux îles Sanguinaires, à l'entrée du golfe d'Ajaccio. Entre autres plantes très-rares nous y récoltâmes l'*Arum muscivorum*. Pour ceux qui ne connaîtraient pas cette plante, je vais tâcher d'en donner une idée :

Un scape de 1 m. à 1 m. 20, garni de feuilles pédatifides supporte une spathe de 20-25 centim. de long sur 15-20 de large. Mon compagnon qui revenait de Bonifacio en avait rapporté d'une grandeur presque double cueillies sur le sinistre (1) îlot de Lavezzi. Les deux tiers supérieurs de la spathe d'un violet livide et couverts de longs poils en dedans, glabres et marbrés de violet et de blanc en dehors, s'étalent en forme de cœur presque à angle droit. Le tiers inférieur est roulé en cornet, resserré et muni de longs poils à la gorge. Ces poils s'entrecroisent avec plusieurs rangées de longs et gros filaments qui partent de la partie du spadice située au-dessus des ovaires et des étamines. Il s'exhale du cornet une odeur cadavéreuse qui y attire une multitude de mouches. Une fois entrées, elles restent prisonnières, retenues qu'elles sont par les poils et les filaments. Elles y périsent et leurs cadavres augmentent le foyer d'infection.

La dessiccation de cette plante fut longue et laborieuse. Je dus plusieurs fois l'exposer à l'ardeur du soleil ; il en résulta un retrait de la spathe d'un tiers au moins. Pour ne pas gâter mes exemplaires, j'avais négligé de retirer des cornets les cadavres des mouches dans la pensée qu'une fois écrasés par la presse ils ne pourraient être nuisibles. Le nom d'*Arum muscivorum* (qui

---

(1) C'est là que pendant la guerre de Crimée a péri la frégate la *Sémillante* avec les 6 ou 700 hommes qu'elle portait.

dévore les mouches) me persuadait que la plante ne se bornait pas à emprisonner les mouches, mais encore en détruisait les cadavres. Au bout de quelques jours, je fus donc fort surpris de voir les cornets criblés de petits trous. Les ayant ouverts je les trouvai remplis de larves pleines de vie. Si la plante avait distillé des sucs capables de digérer les mouches, les larves auraient dû périr, même en supposant qu'elles se fussent développées après l'écrasement de leurs mères par l'effet de la pression. Car les spathes étaient si charnues dans le bas que les sucs ne pouvaient avoir perdu toute activité. Le fait observé sur l'*Arum muscivorum* L., qu'on n'a peut-être jamais rangé parmi les plantes carnivores, n'infirme en rien ce que l'on raconte de la Dionée et des *Drosera*; toutefois il me paraît de nature à attirer l'attention et à suspendre des jugements trop précipités. J'avoue humblement que, pour ma part, sans la présence de ces larves, je croirais encore que l'*Arum muscivorum* justifie pleinement le nom qu'il porte.

M. VIVIAN-MOREL appuie les conclusions de M. Boullu et pense qu'on pourrait probablement les appliquer aux autres plantes que l'on a désignées sous le nom de *carnivores*.

M. le D<sup>r</sup> GUILLAUD fait observer que la plante étant plus ou moins desséchée au moment des observations de M. Boullu, elle avait bien pu perdre tout ou partie de ses propriétés.

M. BOULLU répond que puisque la plante a mis quinze jours à sécher, il est permis de croire que pendant les huit premiers jours elle aurait eu encore assez de force pour tuer les larves. Selon notre collègue, les insectes morts que l'on trouve dans le cornet de cet *Arum* ne servent pas à le nourrir.

M. DEBAT, ne croit pas que le fait raconté par M. Boullu soit suffisant pour trancher d'une manière négative la question de savoir si les plantes carnivores sécrètent des sucs propres à digérer les insectes.

2<sup>o</sup> M. V. MOREL présente quelques plantes qu'il a récoltées en venant à la séance, sur les plâtras de la fabrique de M. Coignet. Ces plantes dont quelques-unes, comme on se rappelle, sont données comme silicicoles, se maintiennent toujours sur ce sol essentiellement calcaire et même y prospèrent manifestement.

Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Boullu et Morel.

M. le président donne ensuite quelques détails sur l'excursion qu'il vient de faire dans les Alpes en compagnie de MM. Saint-Lager et Perroud.

La séance est levée.

---

### SÉANCE DU 24 AOUT 1876

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Magnin, secrétaire-général, présente à la Société les ouvrages suivants reçus dans la quinzaine :

1° *Revue savoisiennne* 1876 n° 8; ce n° contient la suite de *la Culture de la vigne et la vinification dans le Mâconnais* par M. Tony Lacroix et le commencement de la *Flore de la dent de Lanfon* par M. E. Picard ;

2° *Bull. Soc. bot. de France*, comprenant les séances de février et mars 1876; les principales communications sont : nouvelle classification des Agaricinées par M. Roze; note sur les Mousses et les Lichens de l'Ubaye par M. Magnin; Fécondation chez les Basidiomycètes par M. Van Tieghem; du parasitisme probable de quelques espèces du genre *Elaphomyces* par M. Boudier; note de M. Saporta sur la flore pliocène de Meximieux; sur les plantes insectivores par M. Duval-Jouve, etc.

Communications :

M. LACROIX, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe à Mâcon et membre de notre Société, adresse des échantillons d'*Elodea canadensis* trouvés par lui, il y a peu de jours, dans les chambres d'emprunt, remplies d'eau en ce moment, situées le long du chemin de fer de Mâcon à Bourg, sur la rive bressane. M. Lacroix demande d'abord comment cette espèce américaine, signalée en Belgique, puis dans l'Ouest s'est propagée dans l'Est de la France; et comment elle est arrivée dans cette nouvelle station complètement isolée, sans communication avec la Saône. Serait-ce au moyen de graines apportées par des oiseaux de passage dont la présence est fréquente dans la vallée de la Saône ?

L'examen des échantillons adressés par M. Lacroix ne laisse aucun doute sur l'authenticité de cette découverte.

Dans la discussion qui suit cette communication, M. Boullu